



# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux

N° 37 - OCTOBRE 2016



## 800 000 euros par an

c'est l'investissement de la Ville de Vénissieux  
pour l'accessibilité des bâtiments aux personnes  
handicapées

### ÉDITO

#### VENINOV: ET LES ENGAGEMENTS ?

Il y a 3 ans, après des semaines de grève avec occupation, de manifestations diverses, de rendez-vous avec le Préfet, les acheteurs, les juristes... les salariés de Veninov arrachaient la poursuite d'une activité très réduite, mais ouvrant la perspective d'une relance. 3 ans après, le nouvel actionnaire a oublié ses engagements, ainsi que l'aide qu'il a reçue des pouvoirs publics et les décisions du tribunal de commerce. Il ferme l'entreprise. Les 13 emplois sauvés en 2013 sont de nouveau en jeu. Michèle Picard demande une table ronde d'urgence au préfet.

Dans le même temps, François Hollande va célébrer l'acceptation, par l'État, de la fermeture de l'aciérie de Florange conclue il y a 3 ans, en expliquant que « ça va mieux »...

Dans les deux cas, nous sommes face à un système économique incapable de développer les savoir-faire et les sites industriels. Ce sont des actionnaires dont le seul critère est le profit maximum. Ils détruisent toujours plus d'équipements et d'emplois, tout en promettant toujours la lune.

A Florange, nous avons affaire à un gouvernement qui organise la soumission des salariés et des citoyens, avec des actionnaires qui exercent un pouvoir sans partage.

A Vénissieux, un maire organise la solidarité et la résistance des salariés...

Pour une autre logique économique, il faudrait opérer un véritable changement de société. Quant au travailleur, il sait qu'il peut compter sur un maire communiste pour se défendre ! Et nous continuerons, ensemble, à défendre les Veninov !

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire



### DOSSIER

#### AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

La mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées aux établissements recevant du public, est une exigence de la loi de février 2005. Cette loi est juste, mais personne ne sera étonné, que de très nombreuses communes n'aient pas pu y répondre dans le temps imparti, à savoir 10 ans. Sa mise en œuvre ne pouvait se faire en un claquement de doigts car c'est un chantier considérable, qui nécessite de nombreux travaux, certains complexes, et d'importants financements.

La ville de Vénissieux compte près de 200 bâtiments. Grâce au travail mené depuis 2005, la majorité de ces bâtiments est déjà accessible aux personnes en situation de handicap. Il nous faut poursuivre nos efforts, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée), pour une nouvelle période de neuf ans. Près de 1 400 actions seront nécessaires, pour mettre en accessibilité l'ensemble du patrimoine de notre ville.

La mise aux normes sera échelonnée dans le temps, en fonction de l'importance du bâtiment, de sa fréquentation, et des services rendus aux usagers. Mener toutes les opérations en même temps est impossible, aussi bien techniquement, que financièrement. Mais, et c'est important de le signaler, les actions de mise en accessibilité seront lancées, de manière équitable dans chaque quartier.

Le coût de l'opération est estimé à 7,5 millions d'euros. C'est un investissement considérable qui pose à nouveau le débat du financement de la loi, et du transfert de la majorité des charges de l'État, vers les collectivités.

A l'heure de l'austérité imposée par le gouvernement, et de la chute des dotations vers les collectivités, on peut mesurer à quel point l'équilibre budgétaire des collectivités, devient quasi injouable.

Par ailleurs, notre ville agit dans de nombreux domaines en faveur des personnes handicapées, et de la lutte contre les discriminations. Quelques exemples parmi d'autres : la signature d'une convention avec le Centre de Recherche et d'Éducation par le Sport et la Santé (CRESS), afin de soutenir les clubs dans leur approche du « sport et du handicap », l'ouverture cette année d'une classe expérimentale à Anatole France, dans le cadre du plan autisme du gouvernement, ou encore des dégrèvements d'impôt accordés aux personnes handicapées, depuis 2011. Nous avons également facilité l'installation d'un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, dans notre commune, une infrastructure associative qui accueille 45 enfants de 0 à 6 ans, présentant tous types de handicap.

Jamais dans son histoire, Vénissieux n'a exclu une part de sa population, et ce n'est pas près de changer avec notre majorité.

Michèle PICARD - Maire

## DOSSIER ACCESSIBILITÉ

Avec la mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la Ville de Vénissieux bénéficie d'une période de 9 années supplémentaires pour finaliser la réalisation de l'ensemble des travaux de mise en accessibilité de ses bâtiments.

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 demandait aux établissements recevant du public d'être accessibles avant le 1er janvier 2015. Une ordonnance du 26 septembre 2014 avait également prévu la mise en place de l'Ad'AP,

outil permettant de prolonger le délai pour effectuer les travaux. Nous nous sommes saisi de cet outil.

Depuis 2005 et au cours des différentes opérations de réhabilitation, de nombreuses actions ont été menées, notamment en faveur du handicap moteur avec la création de rampes et d'ascenseurs. Aujourd'hui, grâce à ce travail, la majorité des 200 bâtiments de la Ville sont déjà accessibles.

Les 1 400 actions qu'il nous reste à mener jusqu'en 2025, représentent un budget estimé à 7,5 millions d'euros, soit 800 000 euros par an. Plus de 2,5 millions de travaux concerneront le scolaire, 1 million pour les équipements

sportifs, idem pour la culture.

Notre stratégie est de privilégier le handicap sensoriel, qui concerne une part importante de la population, avec de meilleures signalétiques et des accompagnements auditifs.

Cet investissement, inscrit dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement, relève de la plus haute priorité pour notre majorité car l'inclusion et la participation de tous les citoyens est et restera au cœur de notre projet de société.



## QUI PORTE LA RESPONSABILITÉ de la pauvreté à Vénissieux et ailleurs ?

Il y a trop de pauvres, à Vénissieux comme ailleurs ! Mais qui est responsable ?

Ils sont quand même gonflés les élus des Républicains et du Parti Socialiste qui accusent notre majorité d'être responsable de la pauvreté des Vénissiens !

Ces représentants locaux des pouvoirs de droite comme de la gauche socialiste qui se succèdent depuis des décennies à la tête de notre pays sont ceux qui de réformes en réformes ont fabriqué des millions de travailleurs pauvres. Depuis des années, ils dénoncent le « coût du travail », le niveau des « charges pour les entreprises », les dépenses publiques... Résultat, une paupérisation croissante de la population en France.

Pourtant, ceux qui ont mené ces politiques osent accuser en conseil municipal ou au conseil de la Métropole le maire de Vénissieux et notre gestion municipale de faire de la Ville de Vénissieux une ville pauvre !

Non, la pauvreté ici et ailleurs, elle est de votre fait, elle est de votre responsabilité, vous qui défendez le capitalisme dans toutes vos politiques, qui développez la crise pour les plus fragiles tout en engraisant les actionnaires.

Les communistes dénoncent le capitalisme, le profit de quelques-uns au détriment de tous les autres. Les élus communistes dénoncent votre complicité avec la violence de ce système, votre accointance avec les oligarchies économiques. Et nous sommes fiers de nous battre pour augmenter les salaires, les pensions et les allocations, bref, contre la pauvreté !

Elles sont de plus en plus nombreuses les voix qui s'élèvent pour accuser l'impitoyable logique du marché capitaliste qui appauvrit les populations et détruit la planète, du mouvement social à la fondation Abbé Pierre et jusqu'au Pape.

Michèle Picard et son équipe, notre gestion communiste, tentent par tous les moyens d'être un rempart contre la pauvreté en maintenant des services publics malgré la baisse des dotations et en nous battant sur tous les fronts pour la défense de l'emploi.

Serge TRUSCELLO- *Conseiller municipal*

## DU DÉPARTEMENT À LA MÉTROPOLE...à la recherche des subventions perdues ?



En 2015, toutes les subventions aux associations de l'ancien département ont été renouvelées (à condition d'en faire la demande bien sûr).

Nos élus métropolitains sont souvent intervenus pour «rattraper» la situation des associations qui n'avaient pas fait leur demande, mais sur le total, on était dans la continuité.

En 2016 par contre, la Métropole a défini ses propres critères, et si nos clubs semblent avoir reçus en gros les mêmes sommes, la Foulée vénissienne perd sa subvention, après une décision de ne plus aider la course à pied... Idem sans doute pour la course Jogging à Vaulx-en-Velin, organisée par la FSGT... comme le semi-marathon de Villeurbanne, qui étaient soutenus par leurs conseiller généraux...

Reste à vérifier si c'est aussi le cas du célèbre marathon de Lyon...Et à s'interroger: Pourquoi la course à pied ?



## UNE POLITIQUE DU LOGEMENT EQUILIBREE

Le conseil municipal vient de valider l'autorisation de construction de deux projets immobiliers (Victor Hugo et Charréard) qui contribuent à la diversification de l'offre de logement sur la ville, permettant des réalisations de petite taille en accession libre. Ces projets correspondent à l'engagement de la ville dans le PLU-H, d'assurer une maîtrise du développement immobilier dans le respect des quartiers et de leur histoire.

Avec l'ambition d'une ville verte, un travail est effectué en direction des promoteurs et de la Métropole, pour un développement équilibré de notre ville.

Sur un autre sujet du PLU-H, nous tombons d'accord avec la Métropole pour ralentir la construction autour de 400 logements par an. Mais comment y parvenir alors que le foncier disponible et le marché conduisent si on ne s'en occupe pas, à faire beaucoup plus ? Le président de la Métropole, interrogé par notre maire, ne donne aucune réponse... alors que le PLU-H ne permet pas au maire de refuser un permis sous prétexte que l'objectif maximum de construction serait atteint. C'est pourquoi dans les cœurs d'îlots résidentiels existants ou les zones remarquables de l'étude patrimoine, nous réduisons fortement la constructibilité pour que les promoteurs ne trouvent plus d'intérêts, et nous travaillons pour permettre une construction équilibrée avec une part de pleine terre, en bord de rues, à proximité des axes de transports. Et c'est justement ce que nous faisons dans ces deux opérations.

En revanche, alors que de nombreuses communes ont interrogé la Métropole sur sa contribution aux équipements communaux rendus nécessaire par le développement de l'agglomération, la réponse est sans équivoque et négative.

Le deuxième chiffre en débat dans le PLU-H est celui du logement social. La Métropole veut limiter la construction à 100 logements sociaux par an, autant dire en tenant compte des 1000 démolitions prévues, une nette réduction du parc existant. Oui, nous avons besoin d'accession diversifiée et la Ville y contribue, mais nous avons aussi besoin de répondre aux 2000 Vénissiens demandeurs de logement social à Vénissieux.

Pierre-Alain MILLET- *Adjoint au maire*

---

## NOUVELLE CUISINE CENTRALE, UN OUTIL PERFORMANT POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION.

Notre majorité municipale a fait le choix d'une cuisine centrale pour la fabrication des 545 000 repas par an pour le secteur scolaire et social.

Nous pouvons nous réjouir de son avant-projet définitif, avec un bâtiment qui est remarquable dans sa conception environnementale puisqu'il permettra une forte réduction des consommations d'énergie.

Rappelons que les communes n'ont pas l'obligation d'organiser un service de restauration scolaire. C'est notre volonté politique d'une part de produire plus de repas avec, toujours, une grande qualité diététique et culinaire et d'autre part de ne pas privatiser ce service public malgré l'asphyxie financière imposée aux forçeps, aux communes par l'État.

Pour certains de nos jeunes Vénissiens, il s'agit là du seul repas constituant de la journée.

Notre école républicaine doit être le lieu où tous les enfants peuvent s'épanouir et s'enrichir dans leur diversité, accéder à la citoyenneté, s'ouvrir au monde. Le vivre ensemble passe autant par le temps de l'éducation, du repas, de la récréation et les temps périscolaires.

L'école de la République est l'institution qui doit rassembler et non diviser.

L'important pour nous, est la réussite scolaire de l'enfant. C'est un enjeu politique essentiel pour nos familles. C'est le combat que nous devons mener tous ensemble, pour plus de moyens, plus de professeurs dans l'Éducation Nationale.

Pour rappel, 31 % de nos concitoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les tarifs sociaux pratiqués répondent aux besoins de nos administrés, avec un prix maximum de 3,57 €, pour 6.40€ à Lyon ou 4.80€ à Meyzieu.

A Vénissieux, nous avons toujours développé des politiques sociales en plaçant tous les Vénissiens au cœur de nos actions par nos tarifs vraiment sociaux, cantine, accès au sport, la culture....

Saliha PRUD'HOMME-LATOURE - *Adjointe au maire*

---

## FONDS DE SOUTIEN DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE

Il n'y a plus que le PS local pour penser que la baisse de dotation de l'Etat aux collectivités territoriales n'est qu'une invention des responsables de ces collectivités pour discréditer la politique gouvernementale, et que dans tous les cas elle n'aurait pas de conséquence sur la gestion.

La réalité est tout autre, nous le savons. Cette baisse de dotation met en difficulté et oblige à faire des choix.

Ce qui n'empêche pas la majorité municipale, les services de la Ville, de travailler, dans un esprit combatif, à l'obtention de crédits supplémentaires et pour cela de présenter des projets. Notre ville a décroché plus de 500 000 euros de dotation (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) et 1.2 millions (Dotation Politique de la Ville).

La baisse de l'investissement des collectivités a pour conséquence la baisse de l'activité économique. Depuis l'annonce de la réduction des concours financiers de l'Etat, c'est approximativement 10 milliards d'euros d'investissement qui n'ont pas pu irriguer le tissu économique local et contribuer au développement socio-économique.

C'est pour tenter de contrer cette tendance que le gouvernement a décidé d'une enveloppe d'un milliard en 2016. Mais cela ne règle pas et ne compense pas les conséquences de cette baisse de dotation. Entre autre parce que le service à la population c'est aussi et avant tout du personnel, des structures qu'il faut faire fonctionner.

Le gouvernement octroie 1 milliard pour l'investissement public local en 2016, avec la quasi-certitude que cela va servir l'activité économique. Dans le même temps le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a coûté 23,5 milliards à l'Etat pour 2014 et 2015 avec un résultat quasi nul concernant l'emploi et l'activité économique, mais très fructueux pour les marges des entreprises notamment celle du CAC 40.

Serge TRUSCELLO- *Conseiller municipal*

---





## AGENDA 21 UNE VILLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE



Le bilan de l'agenda 21 de la ville est marqué par ce que l'on peut appeler les « réussites vénissiennes ». Le trophée du réseau de chaleur en 2015 ; la 4ème fleur en 2015. Il n'y avait jusqu'alors que deux petites villes du Rhône, St- Loup dans le Beaujolais et Communay, et la ville d'Écully qui n'est pas vraiment dans la même typologie urbaine que nous, et nous avons rejoint ce club très fermé en même temps que la ville de Caluire.

Cela continue avec le label Cit'ergie qui récompense les politiques climat-énergie des collectivités. Nous rejoignons le club des 34 villes labellisées. Dans la réussite de notre candidature, la question de sa transversalité avec de très nombreux services et élus associés était posée, mais également, la coordination avec la Métropole. Beaucoup de sujets sont de compétences métropolitaines, mais ce qui est noté, c'est la contribution de la Ville à la réussite des actions métropolitaines, comme la sensibilisation à la mobilité active, à la maîtrise des énergies...

Nous avons les résultats de l'action engagée sur les consommations électriques de la médiathèque pour son éclairage, l'aération, l'informatique, la climatisation... Nous allons vers une baisse de 38% des consommations dont 20% est déjà réalisée, et un meilleur confort pour les agents et usagers...

C'est donc un bilan plus que satisfaisant de notre agenda 21 ! Fin 2014, nous avons lancé son évaluation technique. Nous avons en 2015 organisé un long travail

avec le conseil citoyen du développement humain durable. Nous voulons désormais travailler à un nouvel agenda 21 qui confortera ce que nous avons fait sur l'environnement et l'énergie, et prendra en compte notre nouveau plan climat-énergie.

Mais nous voulons aussi mettre l'accent sur les questions économiques et sociales en mobilisant plus largement les acteurs de la ville. D'abord parce que les contraintes budgétaires ne permettent pas de prendre de nouvelles initiatives, mais surtout parce-qu'on ne peut traiter les questions environnementales sans les lier profondément aux questions sociales. Nous voulons élargir la participation citoyenne, et pour cela, innover dans des actions qui partent des urgences sociales en termes d'accès à la consommation, de gestion des déchets, de mobilité, de rapport à la nature et aux espaces verts.

Certaines des actions étaient dans notre contrat communal, d'autres ont fait l'objet d'éco-projets ces dernières années comme le jardinage en ville, d'autres encore font l'objet de politiques métropolitaines comme les recycleries.

Nous rencontrerons tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire, et la Métropole avec l'ambition d'aboutir en 2017 à un nouvel agenda 21, qui confortera notre ville humaine et durable en insistant sur deux nouvelles dimensions, une ville solidaire et citoyenne.

Pierre-Alain MILLET- Adjoint au maire



## ECHOS DU CONSEIL

Quel étonnement de voir le FN local faire trois compliments à Madame le maire, qui n'était bien sûr pas dupe... et qui fait remarquer d'ailleurs que le FN appliquait parfaitement les leçons apprises dans le « petit guide de l' élu frontiste ». « Flatter, connaître les bonnes questions à poser »... Un petit guide révélateur que derrière la politesse, c'est bien l'organisation d'extrême-droite qui essaie de se donner une façade respectable... On sait que le fond n'a pas changé !

Lors de l'AG du conseil de quartier de J. Guesde, pour la première fois, C. Girard s'est exprimé, non pas pour participer au débat citoyen, mais pour dénoncer les propos du maire sur la sécurité, allant jusqu'à contredire la police nationale, en son absence. Dans les assemblées où la police est représentée, il se tait... Manque de courage ?

**N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions**

Par courrier : Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux  
par mail : [groupe.communiste@ville-venissieux.fr](mailto:groupe.communiste@ville-venissieux.fr) ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org>